



**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS**

**LISTE DES DELIBERATIONS VOTÉES**

**Séance du 18 juillet 2022 à 9h00**

N° de la Délibération	Objet	Décision
DELIB N°B2022-11	Enfance – Jeunesse – Création d'un poste temporaire d'adjoint d'animation à temps non complet (en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique).	Adoptée.
DELIB N°B2022-12	Enfance – Jeunesse – Création de 5 postes temporaires d'adjoints d'animation à temps non complet (en application de l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique)	Adoptée.
DELIB N°B2022-13	Ecole de musique – Création de deux postes temporaires d'assistants d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique)	Adoptée.

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-paysgrenadois.fr>.